

OFFRE DE MATIÈRES PREMIÈRES OPIACÉES ET DEMANDE D'OPIACÉS À DES FINS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES

Résumé

La présente analyse se fonde sur un examen des données concernant les matières premières opiacées ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières. D'après les données communiquées par les pays, la culture et la production de pavot à opium ont sensiblement diminué en 2017. Plusieurs facteurs ont contribué au recul de la production, notamment la chute de la demande de matières premières opiacées, l'application de mesures de contrôle plus strictes aux préparations à base de codéine dans certains pays, et l'adoption dans certains pays de mesures de contrôle plus rigoureuses visant les opioïdes puissants suite à la crise liée à ces substances.

Introduction

1. Conformément au mandat qui lui a été confié dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972 et dans les résolutions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission des stupéfiants, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) examine régulièrement les questions touchant à l'offre et à la demande d'opiacés utilisés à des fins licites et s'attache à assurer un équilibre durable entre les deux. Dans la présente section, il analyse la situation actuelle sur la base des données communiquées par les gouvernements¹.

2. L'analyse ci-après est fondée sur un examen des données concernant les matières premières opiacées ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières. Dans cette analyse, une distinction est établie entre, d'une part, les matières premières riches en morphine et les opiacés qui en sont dérivés et, d'autre part, les matières premières riches en thébaïne et les opiacés qui en sont dérivés, conformément à la méthodologie adoptée par l'OICS. La culture du pavot à opium riche en codéine est indiquée séparément dans le tableau 1 pour deux pays, mais elle est intégrée aux chiffres se rapportant au pavot à opium riche en morphine dans le tableau 2, pour le calcul de l'offre et de la demande totales, dans l'attente de la mise au point d'un système permettant de calculer les quantités

¹Il n'est pas tenu compte dans cette analyse des données concernant la Chine et la République populaire démocratique de Corée, dont la production de matières premières opiacées est exclusivement destinée à la consommation intérieure. Il n'est pas non plus tenu compte des données relatives à l'utilisation de l'opium saisi autorisée à des fins licites en République islamique d'Iran, ni de la demande d'opiacés dérivés de cet opium.

Le stock mondial d'opiacés est stable depuis trois ans, ce qui donne une bonne indication de l'équilibre entre l'offre et la demande. La demande d'opiacés et de matières premières opiacées a diminué en 2017. Toutefois, les stocks de matières premières opiacées devraient couvrir la demande pendant environ un an et demi, ce qui indique que l'offre de ces substances reste supérieure à la demande.

Les pays cultivateurs et producteurs sont instamment priés de tenir compte du paragraphe 3 de l'article 29 et du paragraphe 2 de l'article 30 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, en vertu desquels les parties sont tenues d'empêcher l'accumulation de quantités de paille de pavot excédant celles qui sont nécessaires au fonctionnement normal des entreprises concernées, compte tenu de la situation du marché.

correspondantes en équivalent codéine. L'offre mondiale de matières premières opiacées est calculée à partir des chiffres des stocks et de la production. La demande mondiale est évaluée à partir des données relatives à l'utilisation totale de matières premières opiacées pour la fabrication de tous les opiacés (voir par. 23 ci-dessous). Les données concernant la consommation (y compris de préparations inscrites au Tableau III) et les stocks totaux d'opiacés sont aussi prises en considération, lorsqu'il y a lieu. L'utilisation d'opioïdes placés sous contrôle pour fabriquer des substances non placées sous contrôle n'est en revanche pas prise en compte.

3. La présente analyse vient compléter les observations sur les statistiques communiquées pour les différentes matières premières opiacées tirées du pavot à opium (opium, paille de pavot et concentré de paille de pavot) et les opiacés qui en sont dérivés. Les lecteurs sont invités à consulter ces observations pour obtenir des informations plus approfondies sur l'évolution à long terme de la situation concernant les différentes substances (voir la partie 2 ci-dessus). Dans la présente analyse, on s'intéresse surtout aux quatre dernières années pour lesquelles des données statistiques sont disponibles (2014 à 2017). Pour 2018 et 2019, les chiffres de la production sont basés sur les statistiques préliminaires et les évaluations communiquées par les principaux pays producteurs², alors que les chiffres de la demande de matières premières opiacées et d'opiacés qui en sont dérivés se fondent sur les projections établies par l'OICS à partir des tendances observées par le passé et tiennent compte des évaluations pertinentes communiquées par les gouvernements.

²Ces chiffres ont été ajustés, au besoin, en fonction de la teneur en alcaloïdes pouvant être extraits des matières premières en question au moyen d'un traitement industriel.

4. Enfin, l'OICS examine les tendances de la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés et des opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans allant de 1998 à 2017. Cette analyse offre un éclairage sur l'évolution, au fil des ans, de la part relative des opiacés (tirés du pavot à opium) dans la consommation mondiale d'opioïdes.

Offre de matières premières opiacées

Culture du pavot à opium aux fins de l'extraction d'alcaloïdes

5. Le tableau 1 donne des informations sur la superficie des cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes dans les principaux pays producteurs, en distinguant, le cas échéant, les variétés riches en morphine, en thébaïne et en codéine. Lorsqu'elle existe, une évaluation de la superficie des cultures de ces trois types de matières premières est indiquée pour chaque année. Des données sur la superficie ensemencée et la superficie effectivement récoltée sont fournies pour toutes les années où elles sont disponibles. En 2017, la superficie totale cultivée s'est réduite aussi bien pour les variétés riches en morphine que pour celles riches en thébaïne. Cette diminution peut être attribuée à la moindre demande de matières premières opiacées, elle-même liée à plusieurs facteurs, notamment à la crise des opioïdes qui a cours aux États-Unis. Un autre de ces facteurs est le reclassement de la codéine en Australie et en France, où cette substance est désormais disponible uniquement sur ordonnance. Cette évolution a contribué à la baisse de la demande sur les marchés locaux.

Morphine

6. Les évaluations relatives à la superficie totale devant être cultivée sont passées de 111 525 ha en 2016 à 120 658 ha en 2017. Toutefois, dans le même temps, la superficie effectivement ensemencée a été ramenée de 85 354 à 78 044 ha et la superficie effectivement récoltée de 53 765 à 46 025 ha. En 2017, la superficie des cultures de pavot à opium riche en morphine effectivement récoltée a diminué dans tous les principaux pays producteurs, à l'exception de l'Inde. Comparativement à 2016, c'est en Australie que cette réduction a été la plus importante (53 %); viennent ensuite l'Espagne et la Hongrie (43 % chacune), puis la France (28 %). L'Inde est le seul pays producteur d'opium visé par la présente analyse.

7. Sur la base des données préliminaires pour 2018, on prévoit que la superficie totale de pavot à opium riche en morphine récoltée dans les principaux pays producteurs augmentera de 38 % par rapport aux chiffres de 2017. On

peut imputer cette hausse à l'accroissement attendu de la superficie récoltée en France et en Turquie. En 2019, la culture destinée à la production de paille de pavot devrait également augmenter, d'environ 16 %, par rapport à 2018.

Thébaïne

8. D'après les évaluations concernant la période 2014-2017, la superficie totale réservée aux cultures de pavot à opium riche en thébaïne s'est orientée à la baisse dans les principaux pays producteurs. Elle a été ramenée de 16 800 ha en 2016 à 12 076 ha en 2017, parallèlement à une réduction de la superficie effectivement ensemencée (16 %) et de la superficie effectivement récoltée (17 %). Cette dernière a chuté de 36 % en Espagne et de 31 % en Australie, mais elle a progressé de 74 % en France.

9. En 2018, selon les données préliminaires transmises par les principaux pays producteurs, la superficie totale de pavot à opium riche en thébaïne récoltée devrait diminuer par rapport aux années précédentes. Comparativement à 2017, la superficie effectivement récoltée devrait décroître en France (77 %) et en Australie (18 %), alors qu'elle devrait augmenter de 1,4 % en Espagne. La Hongrie a cessé de cultiver cette variété en 2018. En 2019, la superficie estimative des cultures de pavot à opium riche en thébaïne devrait diminuer de 48 % par rapport à l'année précédente, seules l'Australie et l'Espagne prévoyant de planter cette variété.

Codéine

10. En 2017, la superficie de pavot à opium riche en codéine effectivement récoltée s'est accrue de 39 % en Australie. Cette variété a cessé d'être cultivée en France, tandis que 2 001 ha en ont été récoltés pour la première fois en Espagne³. En 2018, la superficie récoltée en Australie devrait s'élever à 6 795 ha, soit une hausse considérable par rapport aux 960 ha de 2017. En Espagne, cependant, la récolte devrait être similaire à celle de 2017. Selon les projections pour 2019, la superficie estimative des cultures de pavot à opium riche en codéine va nettement augmenter en Australie, alors qu'elle devrait rester stable en Espagne.

Oripavine⁴

11. Récemment, quelques pays ont commencé à signaler qu'ils cultivaient et récoltaient du pavot à opium riche en oripavine. Cette variété de pavot est placée sous contrôle

³S'agissant de l'Espagne, afin d'éviter toute incohérence dans les comparaisons, la superficie de pavot à opium riche en codéine récoltée est incluse dans la superficie de pavot à opium riche en morphine récoltée.

⁴Dans le tableau 1, les données relatives aux superficies estimatives des cultures de pavot à opium riche en oripavine et aux superficies récoltées sont incluses dans les valeurs se rapportant à la thébaïne.

Tableau 1. Culture du pavot à opium riche en morphine, du pavot à opium riche en thébaïne et du pavot à opium riche en codéine, 2014-2019

(Superficie estimée confirmée par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, superficie ensemencée et superficie récoltée, en hectares)

	2014	2015	2016	2017	2018 ^a	2019 ^b
Australie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	11 008	15 080	11 410	8 160	3 469	3 904
Superficie ensemencée	8 890	8 509	8 280	4 027	2 730	
Superficie effectivement récoltée	7 210	6 947	7 293	3 445	2 566	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	17 600	9 700	7 375	4 650	7 577	4 760
Superficie ensemencée	14 015	9 867	6 921	4 629	5 260 ^c	
Superficie effectivement récoltée	12 135	9 104	6 073	4 215	4 970 ^c	
Pavot à opium riche en codéine						
Superficie estimée	2 900	5 220	662	1 210	2 849	7 630
Superficie ensemencée	2 549	5 652	712	1 022	6 795	
Superficie effectivement récoltée	2 117	4 447	687	960	6 795	
Pavot à opium riche en morphine, en thébaïne et en codéine						
Total, superficie estimée	31 508	30 000	19 447	14 020	13 895	16 294
Total, superficie ensemencée	25 454	24 028	15 913	9 678	13 280	
Total, superficie effectivement récoltée	21 462	20 498	14 053	8 620	12 826	
Espagne						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	9 742	9 790	10 020	9 108	5 182	3 239
Superficie ensemencée	8 521	2 867	5 694	3 232	3 228	
Superficie effectivement récoltée	8 521	2 867	5 694	3 232	3 228	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	4 306	4 551	5 980	4 796	2 980	2 423 ^c
Superficie ensemencée	5 201	4 518	3 811	2 423 ^c	2 457	
Superficie effectivement récoltée	5 201	4 518	3 811	2 423 ^c	2 457	
Pavot à opium riche en morphine et en thébaïne						
Total, superficie estimée	14 048	14 341	16 000	13 904	8 162	5 662
Total, superficie ensemencée	13 722	7 385	9 505	5 655	5 685	
Total, superficie effectivement récoltée	13 722	7 385	9 505	5 655	5 685	
France						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	11 000	8 700	5 895	5 490	5 550	7 600
Superficie ensemencée	9 900	8 827	7 140	5 014	6 030	
Superficie effectivement récoltée	9 060	8 450	6 780	4 893	5 760	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée	2 000		945	2 230	2 950	
Superficie ensemencée	950		1 837	3 378	752	
Superficie effectivement récoltée	908		1 820	3 161	740	
Pavot à opium riche en codéine						
Superficie estimée	2 050	3 000	3 500			
Superficie ensemencée	2 050	2 994	1 113			
Superficie effectivement récoltée	1 859	2 827	875			

Tableau 1. (suite)

	2014	2015	2016	2017	2018 ^a	2019 ^b
Pavot à opium riche en morphine, en thébaïne et en codéine						
Total, superficie estimée	15 050	11 700	10 340	7 720	8 500	7 600
Total, superficie ensemencée	12 900	11 821	10 090	8 392	6 782	
Total, superficie effectivement récoltée	11 827	11 277	9 475	8 054	6 500	
Hongrie						
Pavot à opium riche en morphine						
Superficie estimée	8 500	11 000	7 300	13 800	6 800	20 100
Superficie ensemencée	6 534	6 085	5 500	2 451	2 578	
Superficie effectivement récoltée	5 560	5 302	3 520	2 003	876	
Pavot à opium riche en thébaïne						
Superficie estimée		2 500	2 500	400	220	
Superficie ensemencée		24	20	20		
Superficie effectivement récoltée		24	20	20		
Pavot à opium riche en morphine et en thébaïne						
Total, superficie estimée	8 500	13 500	9 800	14 200	7 020	20 100
Total, superficie ensemencée	6 534	6 109	5 520	2 471	2 578	
Total, superficie effectivement récoltée	5 560	5 326	3 540	2 023	876	
Inde						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée	5 893	16 000	6 900	10 900	5 134	6 500
Total, superficie ensemencée	5 794	6 172	6 639	9 704	5 165	
Total, superficie effectivement récoltée	5 329	5 422	557	8 721	5 165	
Turquie						
Pavot à opium riche en morphine						
Total, superficie estimée ^d	70 000	70 000	70 000	73 200	70 000	70 000
Total, superficie ensemencée	39 976	66 912	52 101	53 616	49 411	
Total, superficie effectivement récoltée	26 621	61 591	29 921	23 731	45 135	

Note: Un champ en rouge signifie que l'évaluation totale correspondante, pour le pavot à opium riche en morphine, en thébaïne ou en codéine, a été dépassée. Les chiffres qui ne sont pas basés sur des rapports officiels (formulaire B et formulaire C) sont en italique.

^aLes chiffres correspondant aux superficies ensemencées et aux superficies effectivement récoltées pour 2018 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^bLes chiffres pour 2019 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes données relatives à la superficie ensemencée en pavot à opium riche en thébaïne et à la superficie effectivement récoltée comprennent le pavot à opium riche en oripavine dans les quantités suivantes: 1 505 ha en Australie, en 2018, et 846 ha en Espagne, en 2017. Les données relatives à la superficie estimée de pavot à opium riche en thébaïne qui sera cultivée en Espagne en 2019 comprennent également 846 ha de pavot à opium riche en oripavine.

^dEstimation de la superficie maximale disponible pour les cultures.

international; toutefois, l'oripavine s'obtenait généralement par le passé à partir d'autres variétés. L'Espagne en a récolté 846 ha pour la première fois en 2017, et l'Australie devrait en récolter 1 505 ha en 2018. En 2019, l'Espagne prévoit d'en cultiver la même quantité qu'en 2017.

Noscapine

12. En 2017, seule la Hongrie a signalé la culture de pavot à opium riche en noscapine. La superficie effectivement récoltée dans ce pays était de 254 ha, soit 70 tonnes de pavot

à opium (poids brut). D'après les données préliminaires pour 2018, la France devrait récolter 2 000 ha de cette variété et en produire 1 300 tonnes, alors que l'Australie devrait en récolter 732 ha. La Hongrie ne prévoit pas de récolter de pavot à opium riche en noscapine en 2018.

Production de matières premières opiacées

13. Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu de la production et de la demande à l'échelle mondiale de matières

premières opiacées riches en morphine et en thébaïne, respectivement, pour la période 2014-2019. Comme les années précédentes, la production effective de matières premières opiacées, en 2018 et 2019, pourrait sensiblement différer des évaluations, en raison de divers facteurs, notamment des conditions météorologiques.

Morphine

14. La production totale de matières premières opiacées riches en morphine dans les principaux pays producteurs est tombée de 463 tonnes équivalent morphine en 2016 à 282 tonnes⁵ en 2017 (voir le tableau 2). L'Australie est restée le premier producteur (67 tonnes); elle était suivie, dans l'ordre décroissant, par la France, la Turquie, l'Espagne, la Hongrie et l'Inde. En Australie, la production a diminué de plus de 63 % comparativement à 2016, principalement en raison d'une baisse de la demande. L'Australie, la France, l'Inde et la Turquie représentaient 83 % de la production mondiale en 2017.

15. La production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait repartir à la hausse en 2018, pour atteindre environ 449 tonnes équivalent morphine. Toutefois, la production effective est généralement inférieure aux évaluations. Sur cette quantité, la paille de pavot devrait représenter 423 tonnes (94%) et l'opium 26 tonnes (6%). En 2018, les principaux producteurs devraient être l'Australie (36 % de la production totale), suivie par la Turquie (29%), l'Espagne (17%) et la France (11%). Ensemble, ces quatre pays devraient fournir environ 92% de la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine.

16. Selon les informations communiquées par les gouvernements des principaux pays producteurs dans le formulaire B pour 2019, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait augmenter en 2019, pour s'établir à 690 tonnes équivalent morphine, principalement en raison des évaluations à la hausse de l'Australie, de l'Espagne, de la France et de la Hongrie. Les projections pour 2019 seront probablement ajustées fortement à la baisse lorsque les données effectives seront disponibles.

Thébaïne

17. En 2017, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne était de 229 tonnes⁶

⁵Cette analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en morphine, mais tient aussi compte de la morphine contenue dans le pavot à opium riche en thébaïne ainsi que dans le pavot à opium riche en codéine, lorsqu'il y a lieu.

⁶Cette analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en thébaïne, mais tient aussi compte de la thébaïne contenue dans le pavot à opium riche en morphine, lorsqu'il y a lieu.

équivalent thébaïne (voir le tableau 3), soit 22 % de plus qu'en 2016. Elle a été assurée dans sa totalité par l'Australie (82%), la France et l'Espagne (environ 8 % chacune) et l'Inde (2%). Cette dernière n'avait pas produit de matières premières opiacées riches en thébaïne en 2016 en raison d'une défaillance, mais elle en a produit 5 tonnes en 2017. Comparativement à 2016, une augmentation de la production a été signalée par l'Australie (27 %) et la France (260 %), alors que l'Espagne a indiqué une diminution (47 %).

18. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait passer à environ 254 tonnes équivalent thébaïne en 2018 en raison de l'augmentation prévue en Espagne. L'Australie et l'Espagne devraient en assurer environ 96 %. La production devrait diminuer en 2019 pour s'établir à 186 tonnes.

Stocks mondiaux de matières premières opiacées et d'opiacés dérivés de ces matières premières

Morphine

19. Comme le montre le tableau 2, les stocks de matières premières opiacées riches en morphine (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) s'élevaient à la fin de 2017 à environ 725 tonnes équivalent morphine, soit une légère baisse par rapport à leur niveau de 2016. Ils étaient considérés comme suffisants pour couvrir pendant 19 mois, à son niveau de 2018, la demande mondiale attendue des fabricants. En 2017, la Turquie était le pays qui détenait les plus gros stocks de matières premières opiacées (161 tonnes équivalent morphine, principalement sous forme de paille de pavot et de concentré de paille de pavot), devant la France (128 tonnes), l'Australie (106 tonnes), l'Espagne (99 tonnes), l'Inde (66 tonnes, sous forme d'opium uniquement), le Royaume-Uni (66 tonnes), les États-Unis (39 tonnes), la Slovaquie (27 tonnes), la Belgique (17 tonnes) et le Japon (11 tonnes). À eux 10, ces pays détenaient 99 % des stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine. Les stocks restants étaient détenus par d'autres pays producteurs et des pays importateurs de matières premières opiacées.

20. À la fin de 2017, les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de matières premières riches en morphine (517 tonnes équivalent morphine), détenus principalement sous forme de codéine et de morphine, étaient suffisants pour répondre à la demande mondiale pendant 14 mois environ. D'après les données communiquées par les gouvernements, les stocks totaux d'opiacés et de matières premières opiacées étaient pleinement suffisants pour satisfaire la demande d'opiacés dérivés de la morphine à des fins médicales et scientifiques.

Tableau 2. Matières premières opiacées riches en morphine : production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent morphine, 2014-2019

	2014	2015	2016	2017	2018 ^b	2019 ^c
Australie						
Production	176	152	180	67	160	267
Espagne						
Production	87	33	56	23	77	85
France						
Production	119	168	91	63	49	104
Hongrie						
Production	15	22	9	3	2	98
Inde						
Production	31	37	3	48	26	30
Turquie						
Production	43	98	63	55	128	96
Autres pays						
Production	63	76	61	23	7	10
(1) Production totale	534	586	463	282	449	690
Demande						
Opium	49	30	16	12	34 ^d	30 ^d
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	422	407	351	327	416 ^d	429 ^d
(2) Demande totale de matières premières opiacées	471	437	367	339	450^d	459^d
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^e	416	410	388	325	442^d	450^d
Différence, (1) moins (2)	63	149	96	-57	-1^d	231^d
Différence, (1) moins (3)	118	176	75	-43	7^d	240^d
Stocks						
Opium	77	77	43	79
Paille de pavot	277	484	523	389
Concentré de paille de pavot	141	185	181	257
Total des stocks de matières premières opiacées	495	746	747	725	724	955
Total des stocks de tous les opiacés	574	558	534	517

Note: Deux points (. .) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en morphine, voir par. 28.

^bLes chiffres pour 2018 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2019 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^eÀ l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

Thébaïne

21. Les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne (paille de pavot, concentré de paille de pavot et opium) ont augmenté pour atteindre 244 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2017, alors qu'ils étaient de 224 tonnes en 2016. Ces stocks étaient suffisants pour

répondre pendant environ 13 mois à la demande mondiale des fabricants, au niveau attendu pour 2018 (voir le tableau 3). L'Australie (100 tonnes), les États-Unis (68 tonnes), la France (41 tonnes) et l'Espagne (25 tonnes) détenaient environ 96% des stocks mondiaux en 2017, le reste étant partagé entre des pays producteurs de plus petites quantités et des pays importateurs.

Tableau 3. Matières premières opiacées riches en thébaïne : production, demande, différence entre les deux^a et stocks, en tonnes équivalent thébaïne, 2014-2019

	2014	2015	2016	2017	2018 ^b	2019 ^c
Australie						
Production	268	172	147	187	181	113
Espagne^d						
Production	77	33	34	18	62	64
France^d						
Production	12	6	5	18	7	0
Hongrie						
Production	2	0	0	0	0	5
Inde						
Thébaïne extraite de l'opium	3	4	0	5	3	3
Autres pays						
Thébaïne extraite de la paille de pavot (M)	1	1	1	1	1	1
(1) Production totale	363	216	187	229	254	186
Demande						
Opium	5	3	2	1	3 ^e	4 ^e
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	197	180	208	189	218 ^e	228 ^e
(2) Demande totale de matières premières opiacées	202	183	210	190	221^e	232^e
(3) Demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques^f	151	151	133	104	155^e	156^e
Différence, (1) moins (2)	161	33	-23	39	33^e	-46^e
Différence, (1) moins (3)	212	65	54	125	99^e	30^e
Stocks						
Opium	8	8	4	8
Paille de pavot	127	112	89	111
Concentré de paille de pavot	152	154	131	125
Total des stocks de matières premières opiacées	287	274	224	244	277	231
Total des stocks de tous les opiacés	225	241	242	269

Note: Deux points (.) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

^aPour de plus amples informations sur la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, voir par. 29.

^bLes chiffres pour 2018 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^cLes chiffres pour 2019 sont basés sur les évaluations communiquées à l'OICS par les gouvernements.

^dEn Espagne et en France, de grandes quantités de thébaïne sont extraites de la paille de pavot riche en morphine, en sus de celles tirées de la paille de pavot riche en thébaïne.

^eÉvaluation établie par le secrétariat de l'OICS.

^fÀ l'exclusion de la demande de substances non visées par la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

22. Les stocks mondiaux d'opiacés issus de matières premières riches en thébaïne (oxycodone, thébaïne et, en petite quantité, oxymorphone) se sont établis à 269 tonnes équivalent thébaïne à la fin de 2017, contre 242 tonnes en 2016. Ils étaient suffisants pour satisfaire les besoins médicaux et scientifiques mondiaux pendant environ 21 mois.

Demande d'opiacés

23. Comme il est indiqué ci-dessous, l'OICS mesure la demande d'opiacés de deux façons, en se fondant : *a*) sur l'utilisation des matières premières opiacées, pour tenir compte de la demande des fabricants; et *b*) sur la

consommation mondiale à des fins médicales et scientifiques de l'ensemble des opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961⁷.

Demande de matières premières opiacées émanant des fabricants, mesurée à partir de l'utilisation des matières premières

24. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en morphine (opium et paille de pavot, en particulier) est en diminution depuis 2014. En 2017, elle est tombée à 339 tonnes équivalent morphine. Toutefois, elle devrait augmenter à nouveau en 2018 et 2019, pour atteindre 450 et 459 tonnes, respectivement.

25. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne émanant des fabricants, qui s'élevait à 210 tonnes en 2016, a chuté à 190 tonnes en 2017; elle devrait cependant augmenter pour atteindre 221 tonnes équivalent thébaïne en 2018, et 232 tonnes en 2019.

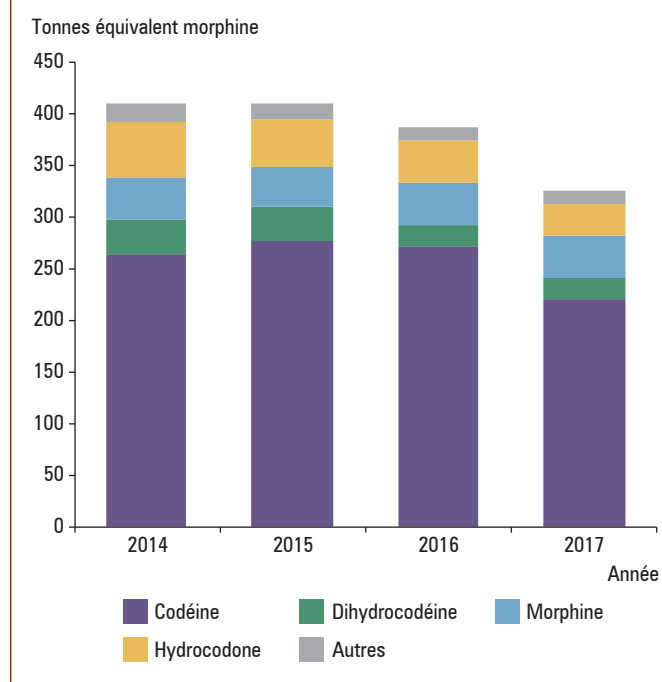
Demande d'opiacés, exprimée en quantités consommées

26. La figure I présente la demande fondée sur la consommation, ventilée par principaux stupéfiants et exprimée en équivalent morphine, des opiacés dérivés de la morphine. La codéine et l'hydrocodone sont les opiacés dérivés de la morphine les plus consommés. La demande mondiale d'opiacés dérivés de la morphine a été ramenée de 388 tonnes équivalent morphine en 2016 à 325 tonnes en 2017.

27. La demande d'opiacés dérivés de la thébaïne, qui se concentre principalement aux États-Unis et avait fortement augmenté à partir de la fin des années 90, a commencé à diminuer en 2013 en raison d'un recul de la demande dans ce pays. Elle a été ramenée, à l'échelle mondiale, de 133 tonnes en 2016 à 103 tonnes en 2017. Toutefois, elle devrait croître en 2018 et en 2019 pour atteindre, respectivement, 155 et 156 tonnes, du fait de la hausse attendue de la consommation d'opiacés dérivés de la thébaïne dans des pays autres que les États-Unis.

⁷ Avant 2003, l'OICS mesurait la demande mondiale en se fondant uniquement sur la consommation mondiale, exprimée en équivalent morphine, des principaux opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961. Le recours à cette méthode approximative ne permettait toutefois pas de prendre en considération les éléments suivants: a) demande de stupéfiants dont l'usage est moins courant; b) demande de substances qui, tout en n'étant pas placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961, sont fabriquées à partir de matières premières opiacées et sur la consommation desquelles l'OICS ne dispose pas de données; et c) fluctuations de l'utilisation des matières premières dues à une évolution du marché anticipée par les fabricants en ce qui concerne, notamment, les ventes d'opiacés, les variations attendues du prix des matières premières ou des opiacés, etc.

Figure I. Consommation de morphine et d'opiacés qui en sont dérivés, en tonnes équivalent morphine, 2014-2017



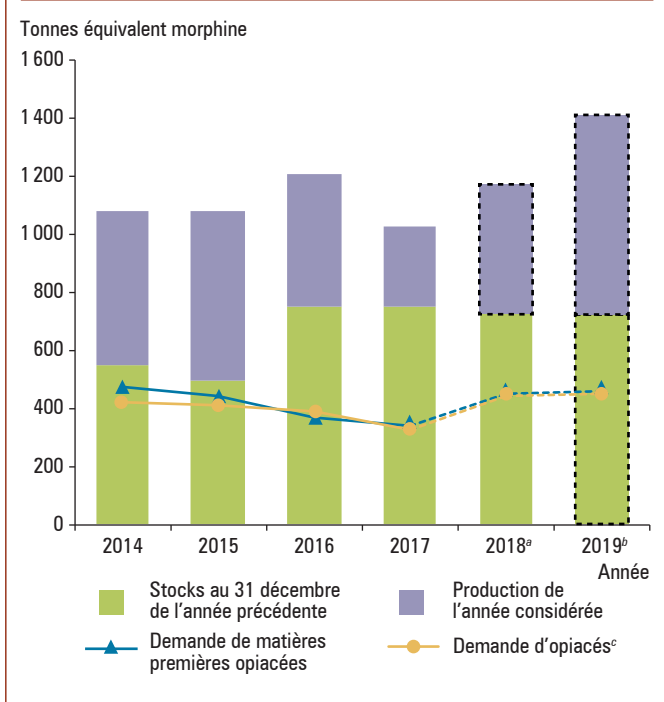
Différence entre l'offre et la demande de matières premières opiacées

Morphine

28. De 2009 à 2016, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine a dépassé la demande mondiale. Les stocks se sont donc accrus, malgré quelques fluctuations. Toutefois, en 2017, la production a été inférieure à la demande pour la première fois depuis 2009, ce qui a conduit à une diminution des stocks, qui étaient de 725 tonnes équivalent morphine à la fin de l'année. Ce niveau était suffisant pour répondre à la demande mondiale prévue en 2018 pendant environ 19 mois (voir fig. II)⁸. En 2018, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait correspondre à la demande mondiale. Par conséquent, à la fin de l'année, les stocks mondiaux devraient être de 724 tonnes, niveau similaire à celui prévu pour la fin de 2019. Ils devraient permettre de couvrir pendant environ 19 mois la demande mondiale à son niveau prévu pour 2019 (les données qui permettraient d'établir des prévisions complètes ne sont cependant pas toutes disponibles). Les pays producteurs ont indiqué qu'ils prévoyaient

⁸ Compte tenu de la nouvelle présentation, les figures II et III ne sont pas directement comparables aux figures II et III des publications techniques des années antérieures à 2008.

Figure II. Offre et demande de matières premières opiacées riches en morphine, en tonnes équivalent morphine, 2014-2019



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2018 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^bLes données pour 2019 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

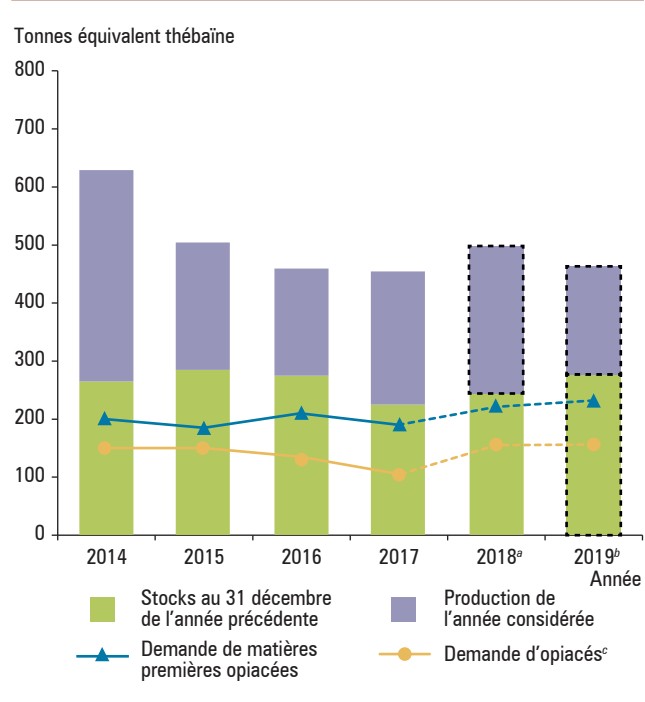
^cÀ l'exclusion des substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

d'augmenter sensiblement la production en 2019, alors que la demande devrait croître à un rythme moins soutenu que les années précédentes. De ce fait, les stocks devraient atteindre à la fin de 2019 quelque 955 tonnes, quantité permettant de couvrir pendant environ deux ans la demande mondiale attendue. L'offre mondiale (stocks et production) de matières premières opiacées riches en morphine restera amplement suffisante pour satisfaire la demande mondiale.

Thébaïne

29. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne a augmenté entre 2016 et 2017, passant de 187 à 229 tonnes. Dans le même temps, la demande a été ramenée de 210 à 190 tonnes. Il en a découlé un accroissement des stocks, qui s'élevaient à 244 tonnes à la fin de 2017. Ces stocks permettaient de couvrir la demande mondiale pendant 13 mois (voir fig. III). La production devrait augmenter en 2018 pour s'élever à 254 tonnes. D'ici à la fin de 2018, les stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en thébaïne devraient atteindre 277 tonnes, quantité suffisante pour répondre à

Figure III. Offre et demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, en tonnes équivalent thébaïne, 2014-2019



^aLes données relatives à la production et à la demande pour 2018 sont fondées sur des données préliminaires (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^bLes données pour 2019 sont fondées sur les évaluations (pointillés) communiquées par les gouvernements.

^cÀ l'exclusion des substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

la demande mondiale pendant environ 14 mois. D'après les évaluations communiquées par les pays, la production devrait diminuer en 2019. Par conséquent, les stocks mondiaux devraient également décroître, pour s'établir à la fin de l'année à 231 tonnes, quantité permettant de satisfaire la demande mondiale pendant plus d'un an. L'offre mondiale (stocks et production) de matières premières opiacées riches en thébaïne sera plus que suffisante pour répondre à la demande mondiale en 2018 et 2019.

Évolution des niveaux de consommation d'opioïdes

30. La figure IV présente les niveaux de consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes synthétiques pour la période de 20 ans allant de 1998 à 2017. Elle prend en compte les données relatives à la buprénorphine et à la pentazocine, opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention sur les substances psychotropes de 1971⁹. Pour permettre l'agrégation des données relatives à la

⁹Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

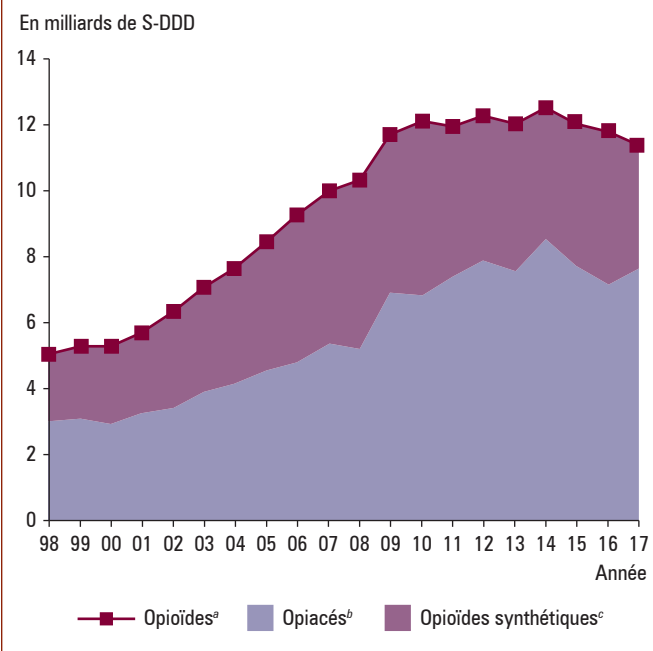
consommation de substances de puissances différentes, les niveaux de consommation sont exprimés en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)¹⁰.

31. Ces 20 dernières années, la consommation mondiale d'opioïdes a plus que doublé. La part des opiacés dans cette consommation a fluctué entre 51 % en 2008 (part la plus faible) et 68 % en 2014 (part la plus élevée). Depuis, elle continue de fluctuer; elle est descendue à 64 % en 2015 et à 61 % en 2016, avant de repartir à la hausse en 2017 pour atteindre 67 %. De ce fait, la part des opioïdes synthétiques, utilisés pour les mêmes indications que les opiacés, est passée de 39 % en 2016 à 33 % en 2017. Selon la tendance générale, la demande d'opiacés pourrait augmenter dans l'avenir, mais il est difficile d'établir clairement si la part de ceux-ci dans la consommation totale d'opioïdes augmentera ou diminuera par rapport à celle des opioïdes synthétiques¹¹.

¹⁰Voir les notes explicatives afférentes aux tableaux XIV.1.a-i, XIV.2 et XIV.3 concernant les doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques et la méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation ; voir également le tableau XIV.3 pour de plus amples informations sur l'évolution des niveaux de consommation.

¹¹Pour plus de détails, voir le tableau XIV.3.

Figure IV. Consommation mondiale d'opioïdes^a, exprimée en milliards de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD), 1998-2017



^aOpioïdes: opiacés et opioïdes synthétiques.

^bY compris la buprénorphine, opiacé placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.

^cY compris la pentazocine, opioïde synthétique placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971.